



**HAL**  
open science

# Frontières et circulations au Moyen-Orient en période de conflits

Cyril Roussel

► **To cite this version:**

Cyril Roussel. Frontières et circulations au Moyen-Orient en période de conflits. Cahiers des IFRE. Zoom sur la production scientifique des instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE), 2016, Migrations, Reconfigurations, 3, pp.34-49. halshs-04781274

**HAL Id: halshs-04781274**

**<https://shs.hal.science/halshs-04781274v1>**

Submitted on 20 Nov 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

# Frontières et circulations au Moyen-Orient en période de conflits.

## Reconfigurations entre phases d'ouverture et de fermeture

Cyril Roussel<sup>1</sup>

### Résumé :

Le Moyen-Orient se caractérise par une histoire exceptionnellement riche de ses frontières, conséquence d'une forte instabilité des emprises spatiales, elle-même liée à la diversité des pouvoirs qui s'y sont succédés. Cette partie du monde se caractérise par le fait que les frontières n'y ont été tracées, de manière imposée, que récemment. Il s'est agi surtout d'une rupture fondamentale dans l'espace, plutôt que de l'aboutissement d'un long processus historique de construction concertée des territoires. Or, nous sommes depuis peu dans une période de réorganisation de l'espace et de basculement d'ordres instaurés depuis seulement un demi-siècle. Au Moyen-Orient, les frontières étatiques, cadres stricts de la construction des identités nationales sur des territoires hérités de la première et de la seconde Guerre mondiale, doivent se réadapter aux effets des processus économiques globaux et, plus récemment, peuvent perdre, pour certaines, leurs fonctions de contrôle avec l'affaiblissement des régimes autoritaires. Certaines frontières nationales, sans pour autant être remises en question dans leur tracé, sont devenues conflictuelles. Elles font l'objet de transgressions accrues et sont au centre de luttes aux enjeux géopolitiques et économiques importants. À travers les frontières entre Jordanie-Syrie-Turquie-Irak-Iran, auquel s'ajoute la frontière du Golan syrien occupé par Israël, nous tenterons de mieux comprendre les transformations qui bouleversent ces espaces frontaliers où circulations et stratégies nouvelles – économiques et politiques – se reconstituent sans cesse.

Mots clés : Moyen-Orient, Syrie, Irak, Iran, Turquie, Jordanie, Israël, Kurdistan, frontière, conflit, communauté.

-----

Le Moyen-Orient arabe se caractérise par une histoire exceptionnellement riche de ses frontières, conséquence d'une forte instabilité des emprises spatiales, elle-même liée à la diversité des pouvoirs qui s'y sont succédés. Dans cette région du monde, les frontières étatiques les plus anciennes que nous connaissons aujourd'hui remontent seulement à la première Guerre mondiale. À cela s'ajoute la présence de groupes socio-culturels territorialisés capables à tout moment de transgresser et/ou de contester les structures territoriales du pouvoir en place, d'autant plus que ce pouvoir se délite. Leur présence sur des territoires que l'on pourrait qualifier « d'identitaires<sup>2</sup> », car construits peu à peu au cours des siècles, est antérieure aux frontières actuelles héritées de la période mandataire (cas de certaines tribus ; cas des kurdes ; cas de certaines communautés religieuses dites

---

<sup>1</sup> Chercheur à l'Ifpo Amman (Umifre 6).

<sup>2</sup> Lire à ce sujet mes travaux sur la communauté druze de Syrie (Roussel, 2011).

« compactes<sup>3</sup> » comme les Druzes ou les Alaouites). Ainsi, les constructions territoriales de ces États issus du retrait des grandes puissances de l'époque – France et Grande-Bretagne – pourraient sembler fragiles, alors que les citoyens de ces États ne les ont jamais véritablement remis en cause. On observe par contre un fort désir d'interconnexion des personnes par-delà des frontières, qui au demeurant ne sont que très rarement contestées dans leur tracé.

Dans cette zone du monde, l'ouverture et la fermeture des frontières nationales à la circulation résultent généralement d'enjeux géopolitiques plus globaux. La fermeture est un moyen de pression d'un État sur son voisin, une manière de l'isoler (Syrie avec le Liban ; Turquie avec l'Arménie ; Israël avec les Territoires palestiniens), un moyen d'affirmer son désaccord, la conséquence d'une provocation. A l'inverse, l'ouverture caractérise une phase d'apaisement diplomatique, un processus de rapprochement qui débouche généralement sur des accords bilatéraux. Mais ceci est vrai uniquement lorsque les États conservent leur contrôle sur l'intégralité de leur territoire. Or en Irak, en Syrie mais aussi dans une moindre mesure au Liban, le pouvoir central a parfois perdu sa mainmise sur des pans entiers du territoire national, ce qui favorise, en outre, les trafics et circulations de toutes sortes, tout en permettant également à de nouvelles dynamiques sociales, économiques ou politiques d'émerger sur des espaces périphériques en perpétuelle reconfiguration. Conséquence de l'incapacité des autorités centrales à exercer leur contrôle sur ses marges territoriales, mais aussi des accointances entre gardes-frontières et passeurs, les frontières du Moyen-Orient sont devenues plus poreuses qu'avant les printemps arabes. Par endroits, la frontière s'apparente dorénavant davantage à une zone de « laisser-passer » et d'interface plus ou moins fluide qu'à une discontinuité marquée, lieu de contrôle et de coercition.

La frontière constitue donc un bon moyen de saisir les rapports de force qui se jouent à l'échelle régionale. Mais localement, l'ouverture ou la fermeture des frontières nationales ont des conséquences directes et immédiates sur les populations qui y vivent : sur une période courte (quelques décennies), plusieurs frontières du Moyen-Orient se sont alternativement ouvertes et/ou refermées à plusieurs reprises, ce qui engendre, à chaque fois, des reconfigurations socio-spatiales inédites. Ainsi, ce n'est pas l'analyse du contexte géopolitique en tant que tel qui nous intéresse ici, mais bien les transformations fondamentales que son évolution implique sur les dynamiques des acteurs et des espaces qui se restructurent de chaque côté de la frontière.

## **1. Caractéristiques des frontières au Moyen-Orient arabe :**

### **1.1- Les frontières politiques des États : une création récente**

Le fond de carte actuel des frontières étatiques de la région ne correspond à aucun découpage de la période ottomane qui débute pourtant au XV<sup>e</sup> siècle pour s'achever en 1918. Rares étaient les pays qui pouvaient se prévaloir de frontières consacrées par l'histoire (sauf Égypte,

---

<sup>3</sup> Communautés religieuses au peuplement très homogène (Hourani, 1946).

Maroc, Mont-Liban). Pour le reste du territoire ottoman, les limites correspondaient à un tracé mouvant du découpage administratif au sein de l'empire ; ces entités, qui correspondaient aux grandes villes arabes avec leur zone d'influence n'avaient pas créé de consciences nationales selon les historiens.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la carte de la région subit des remaniements gigantesques, genèse des futurs conflits (Israël/Palestine ; Liban ; Iran-Irak ; Kurdistan). Pour comprendre, il faut remonter aux deux guerres mondiales. Lors de la guerre de 1914-1918, les nationalistes arabes cherchent à construire un territoire national dans la région du Bilad ed Sham<sup>4</sup>. Les alliés, France et Grande-Bretagne, leur promettent ce territoire en échange de leur implication dans le conflit contre les puissances de l'Axe, le but étant de les pousser à la révolte contre les Turcs, alors alliés de l'Allemagne. Mais les puissances européennes entretiennent le projet secret de se partager la dépouille de l'Empire ottoman. Cette situation, où Français et Britanniques instrumentalisent les chefs rebelles arabes, débouchera sur l'installation de mandats au Levant, véritable consécration de la domination européenne sur l'ensemble du pourtour méditerranéen après la colonisation de l'Afrique du Nord. Une des premières conséquences pour les habitants de la région fut l'imposition de frontières qui délimitaient les zones d'influence des deux grandes puissances, conformément aux négociations secrètes connues sous le nom d'accords Sykes-Picot. Au sein de leur zone exclusive, Anglais et Français appliquèrent une grille de contrôle territorial entérinée officiellement lors des traités de Sèvres (1920) et de Lausanne (1923). De sujets de l'Empire ottoman, les arabes du Proche-Orient se sont retrouvés « syriens », « irakiens », « libanais », « transjordanien » ou « palestiniens ». La seconde Guerre mondiale figea les frontières de Sèvres et de Lausanne. Le déplacement des pôles d'influence mondiaux vers les Etats-Unis et l'URSS fut à l'origine de l'accélération du processus d'indépendance nationale, laissant aux nouveaux dirigeants de pays arabes des frontières dont ils devront s'accommoder.

Cette partie du monde se caractérise par le fait que les frontières n'y ont été tracées, imposées, que depuis peu. Il s'est agi surtout d'une rupture fondamentale dans l'espace, plutôt que de l'aboutissement d'un long processus historique de construction concertée des territoires. On ne relève pas de marques anciennes de processus d'accumulation d'expériences politiques, sociales et économiques qui auraient permis l'élaboration de territoires nationaux et d'identités nationales avant le milieu des années 1940. Comme sur le continent africain, les frontières du Moyen-Orient arabe sont un héritage de la période de domination européenne sur cette partie du monde.

Malgré un paysage politique en perpétuelle mutation - coups d'État, révolutions, conflits armés, guerres civiles -, le découpage des frontières ne connaîtra que de très légères retouches, sans modifications radicales. En effet, les enjeux géopolitiques mondiaux attisent les tensions locales tout en figeant les équilibres stratégiques généraux.

---

<sup>4</sup> Espace qui correspond à la Syrie historique, c'est-à-dire entre les montagnes du Taurus en Turquie et le désert d'Arabie et entre la Méditerranée et l'Euphrate.

## 1.2- Tribus et communautés : des acteurs transfrontaliers importants

Au Moyen-Orient, et il ne s'agit assurément pas d'une particularité régionale, les frontières demeurent traversées par des réseaux de relations parfois anciens, construits sur des liens familiaux de type clanique et tribal demeurés solides dans le temps et qui favorisent les circulations de populations et de marchandises, légales ou non. Nous sommes dans une région du monde où les territoires étatiques, nés du découpage décidé unilatéralement par les européens afin de répondre à leurs visées impérialistes, se sont superposés à des dynamiques socio-culturelles, économiques mais aussi politiques de groupes qui se retrouvèrent ainsi, du jour au lendemain, séparés par une frontière. Ils ont souvent dû se réadapter, contraints et forcés, aux nouvelles limites apparues si soudainement.

Comment, avec le temps, ces populations divisées se sont-elles accommodées des nouvelles frontières ? Ont-elles opté sous la contrainte des pouvoirs centraux pour des destins séparés ou bien ont-elles cherché à se réorganiser afin de maintenir des réseaux qui devront s'inscrire dorénavant dans un cadre transfrontalier<sup>5</sup> ? Je prendrai, pour illustrer mes propos, plusieurs exemples tirés de mes recherches de terrain.

### Les Druzes

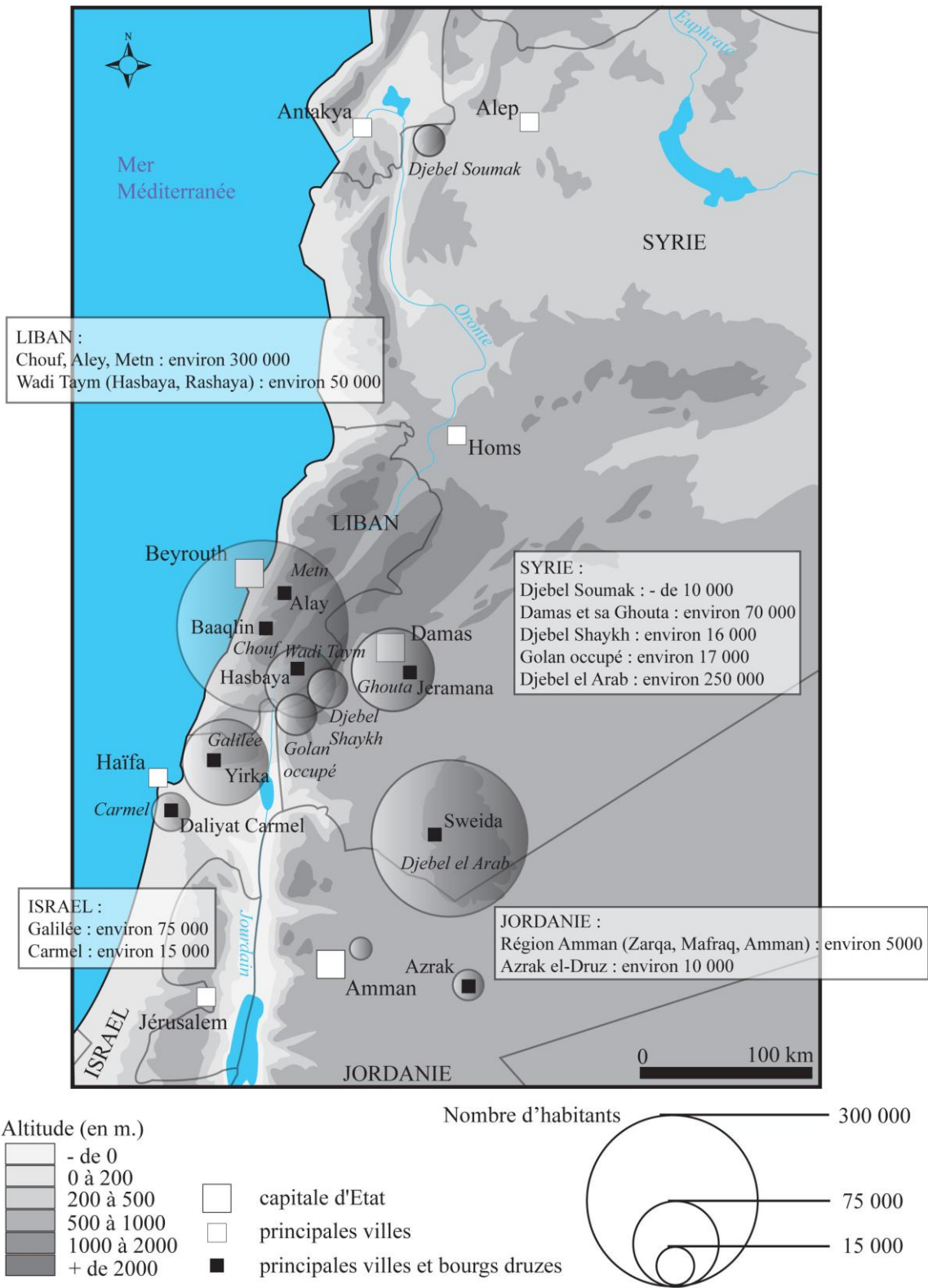
Le druzisme prend naissance en Égypte en 1017, sous la forme d'une scission du mouvement fatimide ismaïlien, avec la révélation du calife al-Hakim<sup>6</sup> (996-1021). L'activité missionnaire druze est à l'origine d'un développement polycéphale du peuplement. Les missionnaires furent contraints d'exercer leur propagande dans les zones marginales et périphériques de l'Empire fatimide du XI<sup>e</sup> siècle, tel que les montagnes syro-libanaises. Ils convertirent de fait des clans familiaux sans continuité territoriale entre eux, générant avec le temps un émiettement de la communauté religieuse. Cette dispersion historique est à l'origine d'un éclatement du peuplement druze sous la forme de poches (**cf. fig. n° 1**) qui seront incluses au sein de divers Etats une fois les frontières imposées au XX<sup>e</sup> siècle. Comme dans le cas des Kurdes que nous présentons plus loin, les Druzes subirent également les aléas des modifications frontières au gré des conflits et des changements de souveraineté territoriale sur une région. Ainsi, suite à la guerre israélo-arabe de 1967 et l'occupation puis l'annexion du Golan par Israël, une partie de la communauté druze de Syrie s'est retrouvée, et ce jusqu'à aujourd'hui encore, à l'intérieure des frontières israéliennes, dans une situation de coupure par rapport à ses réseaux culturels traditionnels qui s'étendaient en Syrie. Nous reviendrons sur la spécificité de cette frontière plus longuement.

---

<sup>5</sup> Nous sommes ici au cœur d'une des principales problématiques de mes recherches. Dans les divers terrains que j'ai pu effectuer au Moyen-Orient, il existe généralement chez les communautés ethniques ou religieuses éclatées de part et d'autre de frontières, une double dynamique bien souvent complémentaire entre une identité nationale affirmée et le maintien de liens culturels forts avec leurs homologues du et des pays voisins. Une inscription nationale marquée est généralement un gage de l'intégration d'une communauté dans un Etat et une garantie de leur sécurité (Chrétiens d'Orient, Druzes, Alaouites). Les stratégies séparatistes sont toujours fortement réprimées (Kurdes). Le maintien de liens culturels transfrontaliers et d'échanges intracommunautaires n'apparaissent donc plus comme une menace pour un État, une fois l'intégration politique de ces communautés assurée.

<sup>6</sup> Un groupe de fidèles accepta la prétendue incarnation divine d'al-Hakim (« révélation » divine) et, sous la direction du vizir al-Darazi, forma une nouvelle communauté religieuse.

Figure n° 1 : Répartition de la communauté druze au Proche-Orient  
Estimation pour les années 1990



Sources : recensement République Arabe Syrienne 1994, Dupont M. (1994), Rivoal I. (2000).

Les travaux que j'ai effectués sur cette communauté (Roussel, 2011) montrent que cet éclatement des Druzes, tant au Proche-Orient – entre quatre pays sans continuité territoriale

entre eux –, qu'en Syrie – entre quatre sous-ensembles spatiaux – oblige à penser leur fonctionnement en réseau. La pratique du mariage endogame est une des raisons pour laquelle les membres de la communauté, qui est estimée à environ un million d'âmes, doivent impérativement circuler entre les pays pour rester en relation. La circulation des élites religieuses est aussi une garantie de leur unité culturelle confessionnelle. Les shaykh-s druzes (les personnes qui ont reçu un enseignement religieux de haut niveau) se rendent mutuellement visite et se retrouvent régulièrement lors de réunions dans les lieux de pèlerinage.

Ainsi, même éclatés entre quatre pays aux destins forts divers et aux relations parfois ouvertement conflictuelles (Syrie/Israël), les Druzes ont œuvré pour maintenir des réseaux socio-culturels transfrontaliers permettant une bonne circulation entre leurs poches de peuplement, mais sans jamais toutefois mettre en péril leur intégration politique au sein du pays qui les héberge. On observe donc une circulation directe entre Druzes de Syrie et du Liban, de même qu'entre ceux de Syrie et de Jordanie ; par contre, la circulation a un caractère exceptionnel entre ceux de Syrie et du Liban et leurs coreligionnaires d'Israël : la Jordanie sert alors parfois d'espace de rencontre.

## **Les Kurdes**

Les Kurdes sont présents dans les montagnes des confins de l'actuelle Turquie, de l'Iran et de l'Irak depuis une période qui remonte bien avant la conquête arabe du VII<sup>e</sup> siècle. Le Kurdistan – ou pays des Kurdes – sera pourtant divisé entre l'Iran, la Turquie, l'Irak et la Syrie, résultat d'abord des rivalités entre empires et plus tard des desseins des grandes puissances impérialistes. Toute tentative de se constituer en État nation restera lettre morte par la suite. Ce peuple de près de 30 millions d'habitants fut certainement celui qui, au Moyen-Orient, a le plus souffert de la création des États nations dans les frontières que nous connaissons aujourd'hui, car tous les pouvoirs centraux cherchèrent à le soumettre au nom du nationalisme arabe, turc et perse. En résultèrent massacres<sup>7</sup>, répressions à répétition, politiques d'assimilation forcée, déportations qui déclenchèrent révoltes, guérillas et renforcement du nationalisme kurde. Ce sentiment national kurde n'a certes cessé de s'affirmer mais avec une référence territoriale floue liée à l'impossibilité des Kurdes de mettre en place une stratégie commune.

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, tout processus diachronique de construction territoriale commune à l'ensemble des Kurdes devient difficile à mettre en place dans la mesure où les Kurdes se retrouvèrent, et ce encore de nos jours, divisés par la plus ancienne des frontières du Moyen-Orient toujours en place : celle entre l'empire Safavide et l'empire Ottoman qui correspond à l'actuelle frontière Iran-Irak. Privés d'actes fondateurs et d'une histoire commune, les Kurdes n'ont pas réussi, malgré des éléments culturels communs, à construire ensemble une dynamique globale d'appropriation territoriale derrière un projet identitaire et politique (Roussel, 2013a). Au début des années 1920, les frontières dessinées par les États-Majors des armées britanniques et françaises servent exclusivement les visées coloniales de ces

---

<sup>7</sup> Qui prirent la forme d'un génocide en Irak sous le règne de Saddam Hussein.

dernières : plusieurs États sont ainsi créés, mais les Kurdes n'obtiendront rien. Ainsi, contrairement à d'autres communautés qui ont soutenu les desseins colonialistes des grandes puissances (Chrétiens du Liban, Alaouites ou Druzes en Syrie, Juifs en Palestine), les Kurdes n'ont pas pesé sur l'échiquier. L'espace de peuplement kurde qui venait de sortir de la domination ottomane à tout bonnement été subdivisé une nouvelle fois entre trois entités politiques nouvelles : la Turquie, la Syrie et l'Irak (cf. fig. n° 2). Le traité de Lausanne (24 juillet 1923) entérine le partage de la région. Les revendications kurdes concernant la constitution d'un territoire dans le sud-est de la Turquie, demande formulée lors du traité de Sèvres du 10 août 1920, resteront lettres mortes. L'ironie de l'histoire va encore plus loin : la région de Mossoul, qui comprend aujourd'hui tout le Kurdistan d'Irak et qui était à l'origine sous domination française, fut cédée à la Grande-Bretagne en échange d'une participation de la France au capital de la Turkish Petroleum Compagny – concessionnaire des gisements de Kirkouk – à hauteur de 25 %. Toute une partie des Kurdes fut de fait incluse dans les frontières de l'Irak sur un simple marchandage<sup>8</sup>. De plus, lors de la détermination de la frontière syro-turc en 1923 (au traité de Lausanne), il fut décidé de prendre comme limite des Etats, la voie de chemin de fer Istanbul - Baghdad. Des régions kurdes furent ainsi intégrées en Syrie : le Kurd Dagh (la montagne des Kurdes) au nord d'Alep nommée aussi région d'Afrin, la région de Koban à l'Est de l'Euphrate et la Haute Djézireh (au nord-est). Ces régions sont à plus de 90 % peuplées par des kurdes (cf. fig. n° 2). Enfin, en 1938, lorsque la France fit don du sandjak d'Alexandrette à la Turquie en échange de sa neutralité dans la guerre qui se dessinait, des centaines de familles kurdes changèrent de pays de facto.

Les Kurdes constituent, contrairement aux Druzes, un peuplement continu de part et d'autre des frontières, favorisant la mise en place de réseaux d'entraide de proximité et donc une intense circulation transfrontalière. C'est pour limiter cette dynamique et isoler la rébellion kurde que l'armée de Saddam Hussein a vidé l'intégralité des zones frontalières du Kurdistan d'Irak sur une bande de plusieurs dizaines de kilomètres, détruisant des milliers de villages et déplaçant des centaines de milliers d'habitants. De nos jours, le Kurdistan d'Irak<sup>9</sup> joue de plus en plus un rôle de centralité pour tous les Kurdes. L'ouverture de cette région autonome sur ses voisins a engendré des dynamiques économiques et humaines nouvelles. Les recherches que j'ai pu mener dans le cadre de l'ANR Fabricamig.SA, montrent que malgré la présence de frontières qui morcellent l'espace de peuplement kurde, les interactions, via le Kurdistan d'Irak, se renforcent entre les quatre parties qui composent le Kurdistan (voir la deuxième partie de cet article). Même si politiquement le Grand Kurdistan n'existe pas, les échanges culturels ou commerciaux, les circulations incessantes d'ordre familial et les migrations de travail, ou bien encore forcées, constituent un ensemble relativement ouvert de plus en plus cohérent et intégré.

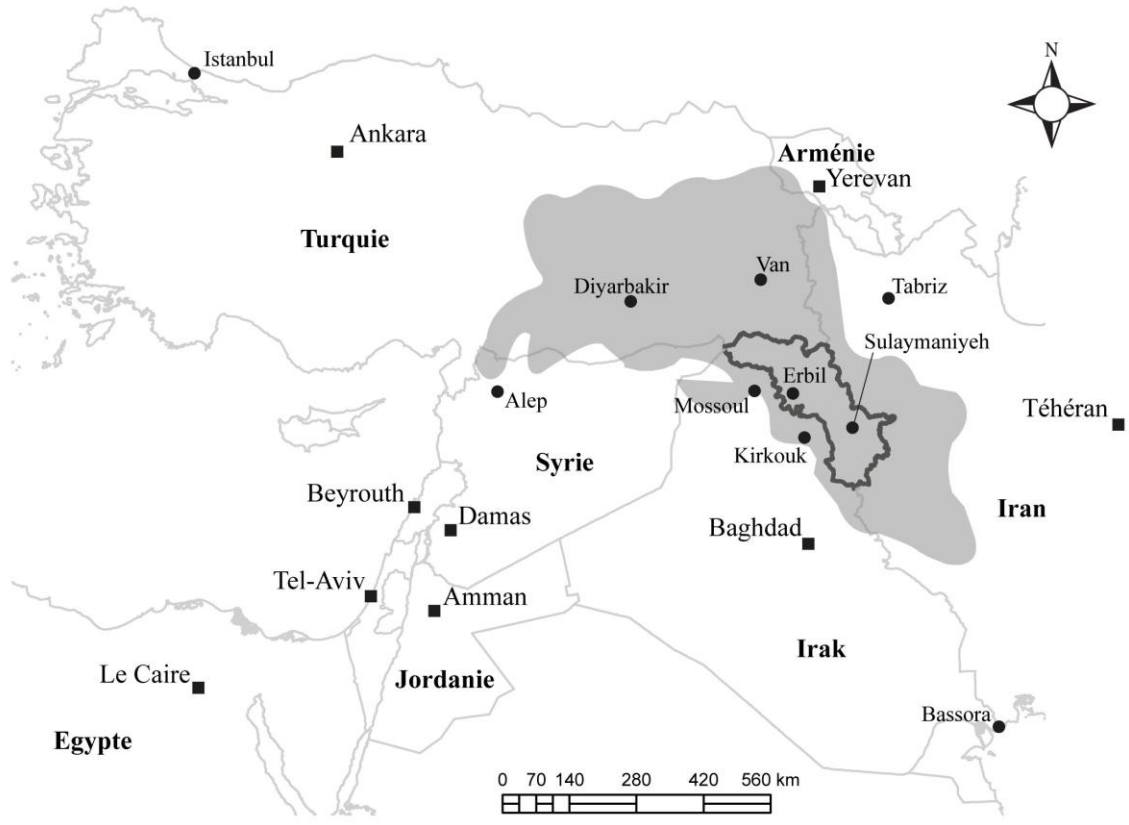
---

<sup>8</sup> La partie nord de la vilayet Mossoul se trouve dans la sphère d'influence après les accords Sykes-Picot. En avril 1920, les accords de San Remo marquent la renégociation des précédents accords : la France obtient une participation financière sur l'exploitation pétrolière dans la région mais c'est la Grande-Bretagne qui contrôlera militairement la vilaya (le traité de Sèvres confirme cette répartition des Mandats). Mais la Turquie a des prétentions sur la région. En 1925, la SDN fait un arbitrage en faveur de l'Irak : au traité d'Ankara, en juin 1926, la région de Mossoul devient officiellement une partie de l'Irak (Georgeon, 1991).

<sup>9</sup> Région autonome depuis le retrait des troupes irakiennes en 1991 lors de la première guerre du Golfe.



Figure n° 2 : La région autonome du Kurdistan d'Irak et la zone de peuplement kurde majoritaire au Moyen-Orient



Sources : KRSO, Institut kurde de Paris.

Réalisation : Cyril Roussel, 2013, Atlas du Kurdistan d'Irak

## Les grandes tribus

Durant toute l'époque ottomane, les espaces désertiques et semi-désertiques de la *badiya* – pays des bédouins – sont les terrains de parcours des grandes tribus nomades ou semi-nomades qui vivent alors du commerce des animaux (moutons, dromadaires). Le bornage des frontières, après la première Guerre mondiale, fut suivi par des politiques d'incitation à la sédentarisation<sup>10</sup> afin de mieux contrôler les populations nomades qui jusque-là évoluaient dans un espace composé de territoires de clans complexes et imbriqués. Pourtant les membres de ces tribus, même si leur mode de vie a été largement transformé au cours du XX<sup>e</sup> siècle, continuent pour certains à circuler dans ces déserts entre Syrie, Irak et Arabie Saoudite sans trop se soucier des frontières, qu'ils traversent donc tantôt clandestinement, tantôt avec l'aval des autorités. Leur connaissance des pistes et des points de passage rend encore possible cette circulation transfrontalière. Les territoires de circulations des membres de ces tribus se situent souvent à cheval sur une ou plusieurs frontières comme cette carte issue d'une étude réalisée dans les années 1940 le montre parfaitement (cf. fig. n° 3).

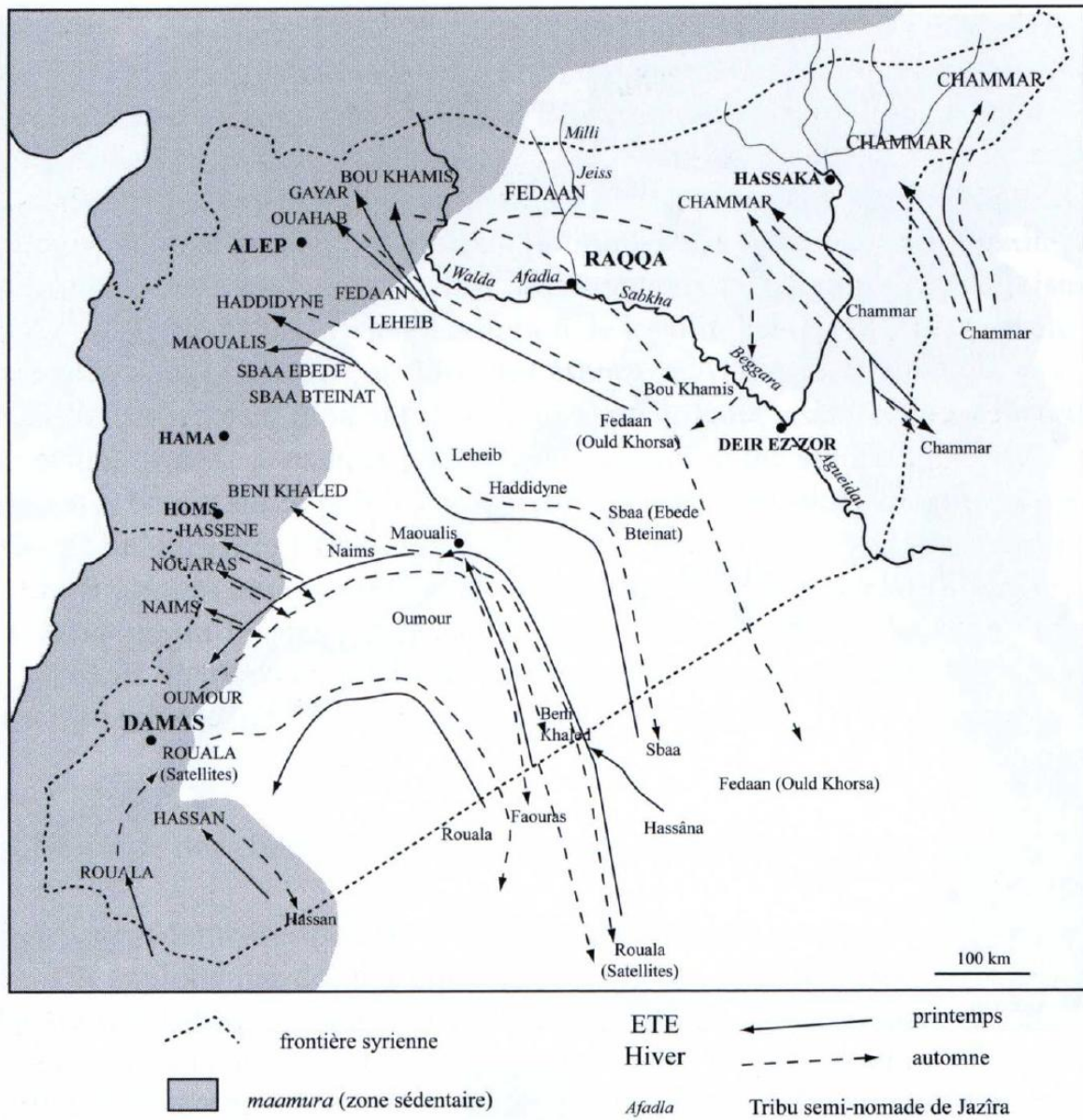
Dans les années 1960 et 1970, par exemple, les membres de la confédération tribale des Shammar-s traversaient la frontière entre Syrie et Irak sans passeport. Mais les marges de manœuvre des Shammar-s furent limitées par les États eux-mêmes. Comme l'explique Monsieur A. al-Yawar, chef d'une des branches de la tribu des Shammar-s en Irak, « durant les années 1980, et particulièrement lors de la guerre avec l'Irak, les membres de notre tribu n'étaient plus autorisés à se rendre en Syrie, vu que Damas était l'allié de Téhéran. À cette époque, seulement les oiseaux traversaient la frontière » (entretien du 12 mai 2013, Amman, Jordanie). Sur cette frontière nul besoin d'aménagements coûteux pour la contrôler : les services de renseignement, présents partout, informaient sur ceux qui franchissaient la frontière. En faisant régner la terreur auprès des populations frontalières (risque d'emprisonnement et tortures), ils s'assuraient un contrôle quasi-total de l'espace. La circulation entre Syrie-Irak reprit, dans les années 1990, grâce aux trafiquants qui cherchaient à contourner l'embargo irakien imposé par la communauté internationale. Une certaine tolérance s'appliqua progressivement. Mais globalement, avant 1997, tant que les deux régimes restèrent en froid, il demeurait dangereux pour un homme de la tribu des Shammar-s de se rendre dans le pays voisin pour rencontrer d'autres membres de sa tribu. Finalement l'affaiblissement des États, en Irak d'abord (après 2003) puis en Syrie ensuite (après 2011), leur redonna une plus grande autonomie de mouvement. Leur savoir-circuler et leurs réseaux interconnectés entre plusieurs pays s'avèrent un atout important, comme par exemple pour le soutien à la rébellion syrienne (voir la deuxième partie de l'article), mais aussi pour faire du trafic de marchandises avec la Syrie<sup>11</sup>.

---

<sup>10</sup> « Les programmes de sédentarisation des pasteurs nomades » ont été « engagés au Moyen-Orient entre 1950 et 1970, mais ils ne sont que la continuité des « politiques de la période mandataire (...) » note Ricardo Bocco (1990).

<sup>11</sup> La livre syrienne étant particulièrement basse en cette période de crise, il devient intéressant d'acheter des biens ou des animaux en Syrie et de les revendre en Irak.

Figure n° 3 : La circulation transfrontalière des tribus nomades en Syrie dans les années 1940



Sources : Shat, 1943, *Service Historique de l'Armée du Levant* ; Ababsa M., 2004.

Ces exemples montrent que des logiques d'interconnexions transfrontalières (nous ne parlons pas encore d'intégration qui constitue une autre étape), qui trouvent appui sur des liens familiaux ou communautaires, ont pu se mettre en place, lorsque la tolérance de l'État l'a permis (cas des Druzes) ou bien lorsque son action coercitive a disparu (cas des Kurdes en Irak après le retrait des troupes de Saddam Hussein ; cas des membres de la confédération tribale Shammar-s après l'affaiblissement de l'État syrien en 2011-2012). A l'inverse, partout où des risques sécessionnistes perdurent, le pouvoir central, lorsqu'il demeure puissant, œuvre

pour contrôler et limiter les réseaux transfrontaliers par une surveillance accrue de la frontière (cas actuellement des Kurdistan-s de Turquie et d'Irak qui abrite la guérilla du PKK<sup>12</sup>).

## **2. Ouverture et fermeture des frontières moyen-orientales : entre rapprochement stratégique et crise politique**

La frontière est, au Moyen-Orient, généralement un espace de tension, militarisé, toujours difficile à franchir. Mais il semble qu'ici, l'une des particularités de la frontière réside dans sa propension à s'ouvrir ou à se fermer tantôt en fonction des évolutions positives de contentieux entre États, tantôt, à l'inverse, en rapport avec des crises militaires ou diplomatiques qui ébranlent continuellement la région : la frontière est changeante non pas dans son tracé mais bien dans sa faculté à alterner ouverture/fermeture en lien avec le baromètre des relations internationales. Et ceci a des conséquences importantes sur l'intégralité de la région transfrontalière concernée, qui parfois se redynamise, parfois entre en sommeil, ou encore parfois se retrouve plongée au cœur de la guerre. De nouvelles dynamiques aux frontières émergent alors.

### **2.1- La frontière turco-syrienne : du rapprochement à la discorde**

Cette frontière est emblématique des enjeux géopolitiques qui traversent la région et représentative du processus d'ouverture-fermeture que connaissent les frontières du Moyen-Orient. En deux décennies (1991-2011), elle a vu son rôle se transformer radicalement à plusieurs reprises : de frontière bien surveillée qui sépare<sup>13</sup> deux puissances militarisées – elle fut même un temps ligne de défense et de tension comme nous allons le voir –, elle s'est changée en une interface ouverte entre deux systèmes politiques, économiques et socio-culturels qui cherchent à entrer en interdépendance (2005-2011), avant de redevenir, depuis l'été 2011, une des frontières les plus conflictuelles de la région.

L'année 1998 constitue le pic d'une période de tensions extrêmes entre les deux pays. De nombreux différends ont abouti à cette situation explosive, héritée du contexte de guerre froide et de rivalités multiples de voisinages : outre le fait que la Turquie soit une ancienne puissance occupante et un membre de l'Otan depuis 1952, la Syrie ne pouvait se rapprocher d'une Turquie alliée avec Israël depuis 1996. Mais surtout, le partage des eaux de l'Euphrate demeura longtemps une source de discorde, tout comme le soutien de Damas apporté au PKK ainsi que les tensions territoriales autour du Sandjak d'Alexandrette toujours revendiqué par

---

<sup>12</sup> Parti des travailleurs du Kurdistan.

<sup>13</sup> Mais sans jamais toutefois avoir été totalement hermétique.

la Syrie<sup>14</sup>. Quand Damas décide de ne plus protéger le leader du PKK (en 1998), les risques de conflits entre les deux pays commencent à s'estomper.

À partir de 2003 et l'intervention des Etats-Unis en Irak, les enjeux géopolitiques régionaux favorisèrent le rapprochement et la coopération des deux pays. Mais c'est surtout l'année 2005 qui constitue une date charnière. Suite à l'assassinat du premier ministre libanais Rafik Hariri (en février 2004), la Syrie perd sa tutelle sur le Liban au printemps 2005. Rapidement, le président Bachar el-Assad œuvre, afin de sortir de son isolement, pour un renforcement du couple turco-syrien. La normalisation des relations entre les deux pays passa alors à une phase de réelle coopération multisectorielle suite à la crise diplomatique turco-israélienne provoquée par l'opération militaire israélienne « Plomb durci » à Gaza fin 2008-début 2009. Pour Damas, la perte de l'ouverture commerciale privilégiée vers le Liban, conséquence de son retrait du pays des Cèdres, se trouva ainsi en partie compensée par la normalisation de ses relations avec la Turquie. Ainsi entre 2003 et 2009, le rapprochement turco-syrien a été constant. Il a débouché concrètement sur l'amélioration des échanges commerciaux de part et d'autre de la frontière<sup>15</sup> et surtout sur l'effacement de la frontière suite aux accords de libre circulation – suppression des visas – à partir de septembre 2009. L'ouverture de la frontière aux biens et aux personnes est donc un acte fort et surtout un évènement totalement inédit<sup>16</sup> dans une région plutôt habituée au repli sécuritaire, au contrôle strict des frontières nationales et traversée par des sentiments nationalistes profonds.

La comparaison du volume des échanges aux différentes périodes illustre nos propos. À la fin des années 1980 et durant les années 1990, les relations commerciales entre la Turquie et la Syrie demeurèrent marginales. Alors que les deux pays partagent une frontière longue de plusieurs centaines de kilomètres, la Syrie ne se plaçait, à cette période, qu'au 9<sup>e</sup> rang des partenaires commerciaux de la Turquie dans le monde arabe, loin derrière l'Irak, la Libye et l'Arabie Saoudite (Ilkin, 1993 : 91 et 93). En début de la décennie 1990, aucune entreprise turque n'opérait en Syrie. En 2004, avant les accords de libre-échange entre les deux pays, le volume de transactions s'élevait tout juste à 500 millions de dollars ; fin 2008, il était proche des 2 milliards (1,8 selon la banque Audi à Alep). La Turquie était devenue, en quelques années seulement, un des principaux partenaires commerciaux de la Syrie (Delaistre, Lafrance, Roussel : 2013).

Le conflit syrien en cours a très rapidement abouti à la rupture des relations entre les deux pays malgré les liens amicaux des deux présidents. La frontière nord de la Syrie est devenue la plus conflictuelle du pays, car Ankara, qui demande le départ du président syrien, a longtemps hébergé (jusqu'en septembre 2012) et soutenu les chefs de l'ASL<sup>17</sup>. L'ASL

---

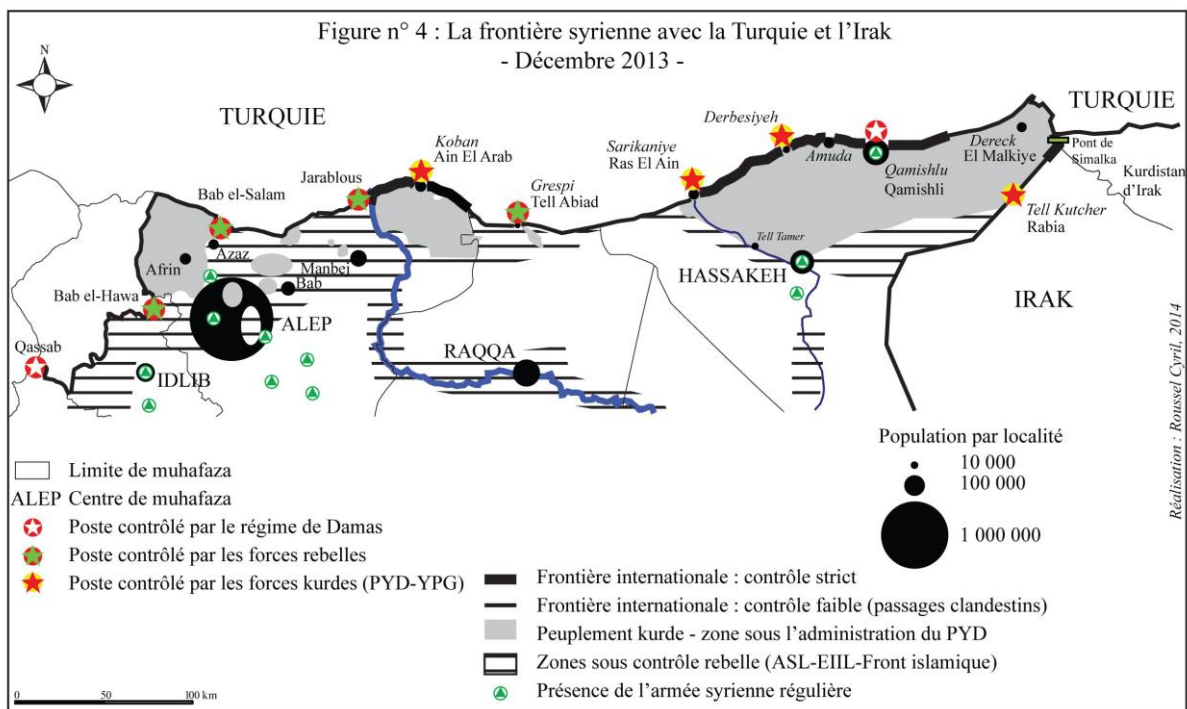
<sup>14</sup> Ce territoire qui a fait l'objet de tractations entre la puissance mandataire de la Syrie à l'époque, la France, et la Turquie kémaliste est finalement, en 1938, passée sous domination turque créant une tension persistante entre les deux pays ; la Syrie revendiquant depuis, sa souveraineté sur cette préfecture (ou sandjak) perdue.

<sup>15</sup> Signature d'accords commerciaux entre les deux pays ; mise en place d'un accord de libre-échange bilatéral en 2007.

<sup>16</sup> Exception faite des unions interarabes comme la République Arabe Unie qui avait vu l'union de l'Égypte et de la Syrie entre 1958 et 1961.

<sup>17</sup> Armée syrienne libre qui lutte contre l'armée syrienne loyaliste.

contrôle depuis juillet 2012 plusieurs postes frontaliers avec la Turquie (cf. fig. n° 4). De violents combats s’y sont déroulés jusqu’à sa prise de contrôle par la rébellion à l’été 2012. Depuis, la frontière est devenue une zone de guerre qui subit régulièrement les bombardements du régime. Des militaires turcs ont même été pris pour cible ; des tensions et des actes terroristes s’y produisent sporadiquement. En 2012, la Turquie a menacé à plusieurs reprises le régime de Damas d’entrer en Syrie pour établir une zone de sécurité à la frontière nord du pays afin de protéger les populations syriennes. En outre, Ankara demeure un soutien actif de la rébellion syrienne. Quoiqu’il en soit, les circulations sont aujourd’hui composées essentiellement de réfugiés et de combattants, qui viennent via la Turquie, rejoindre l’opposition au régime. La frontière n’est pas un espace fermé, sauf dans les zones kurdes où les combattants YPG<sup>18</sup> contrôlent, côté syrien, le territoire (cf. fig. n° 4). Mais la situation conflictuelle qui y règne a totalement modifié, comme nous le verrons plus loin, les dynamiques de rapprochement et d’intégration économique qui s’étaient lentement mises en place au cours de la décennie précédente.



## 2.2- La frontière irako-iranienne : de la ligne de front à l’interface marchande

Il s’agit d’une autre frontière emblématique des tensions régionales. L’histoire de cette frontière remonte à 1639 lorsque fut signé le traité de Zohab entre l’Empire ottoman (qui contrôlait alors l’Irak) et la Perse. Pourtant le tracé de la frontière (dans sa partie sud) fut une des causes<sup>19</sup> – ou prétexte pourrait-on dire – de la guerre Iran-Irak (1980-88). L’Iran par le truchement d’une partie des Kurdes irakiens maintenait une pression constante sur Baghdad

<sup>18</sup> *Yekineyen Parastina Gel* - Unité de défense du peuple.

<sup>19</sup> Contentieux au sujet de la circulation sur le Chott el-Arab.

durant toute cette période. Il n'existe pratiquement aucune interconnexion (ferroviaire ou routière de premier ordre<sup>20</sup>) via la frontière entre les deux pays : ceci est imputable en partie au relief montagneux de toute la partie nord, mais aussi à l'antagonisme séculaire entre les deux pays qui n'a pas favorisé l'établissement de liaisons transfrontalières. Durant toute la période de la présidence de Saddam Hussein (1979-2003), la frontière est restée officiellement fermée.

Le renversement de Saddam Hussein et son remplacement par une coalition au pouvoir dominée par les chiites, et donc favorable à l'Iran, modifia les relations entre les deux voisins. La mise en place de communications entre les deux pays revêt dorénavant une grande importance pour l'Iran puisqu'il permet à des dizaines de milliers de pèlerins iraniens de se rendre dans les villes saintes de Nadjaf et de Kerbala qui sont respectivement le troisième et le quatrième lieu saint du chiisme. Pour cette raison, la frontière entre Bagdad et Kermanshah est devenue, au cours de la dernière décennie seulement, une voie de passage majeure entre Irak et Iran. Dans le nord de l'Irak, toute la région autonome du Kurdistan irakien – seule partie où nous pouvons effectuer des entretiens le long de la frontière – est également concernée par cette embellie. En effet, pour la région kurde, les liaisons transfrontalières sont cruciales car elles assurent son approvisionnement en produits alimentaires et de consommation courante<sup>21</sup>.

Depuis quelques années, l'Iran et le Kurdistan d'Irak cherchent à normaliser leurs relations pour renforcer les échanges économiques transfrontaliers légaux. Il existe, entre Iran et Kurdistan d'Irak, trois postes de douane internationale et plusieurs petits postes douaniers secondaires locaux (cf. fig. n° 5). Haj Omeran, le plus au nord, n'est pas le plus fréquenté mais il est en plein développement puisqu'il sera prochainement relié au nouveau réseau autoroutier en construction et verra sa capacité d'accueil des camions augmenter. Il est ouvert depuis 2008 aux échanges internationaux suite à la signature d'un protocole d'accords douaniers entre l'Iran et le gouvernement régional kurde. Ainsi, même si le gouvernement régional kurde n'est pas à la tête d'un Etat souverain et indépendant et qu'il fait toujours partie de la fédération irakienne, ce dernier détient toutes les prérogatives d'un quasi-État<sup>22</sup> (pouvoir exécutif souverain, armée propre, budget et taxation propres, système judiciaire propre et contrôle et gestion des frontières). Plus au sud, le poste de Penjween/Bashmar devient, à partir de 2009, frontière internationale suite à des accords Kurdistan d'Irak/Iran qui ont permis de normaliser les échanges. C'est le poste le plus fréquenté par les camions de marchandises avec celui de Parwishkhan encore plus au sud, dernier poste international contrôlé par les autorités kurdes et pourtant situé dans les territoires disputés entre Erbil et Bagdad<sup>23</sup>.

---

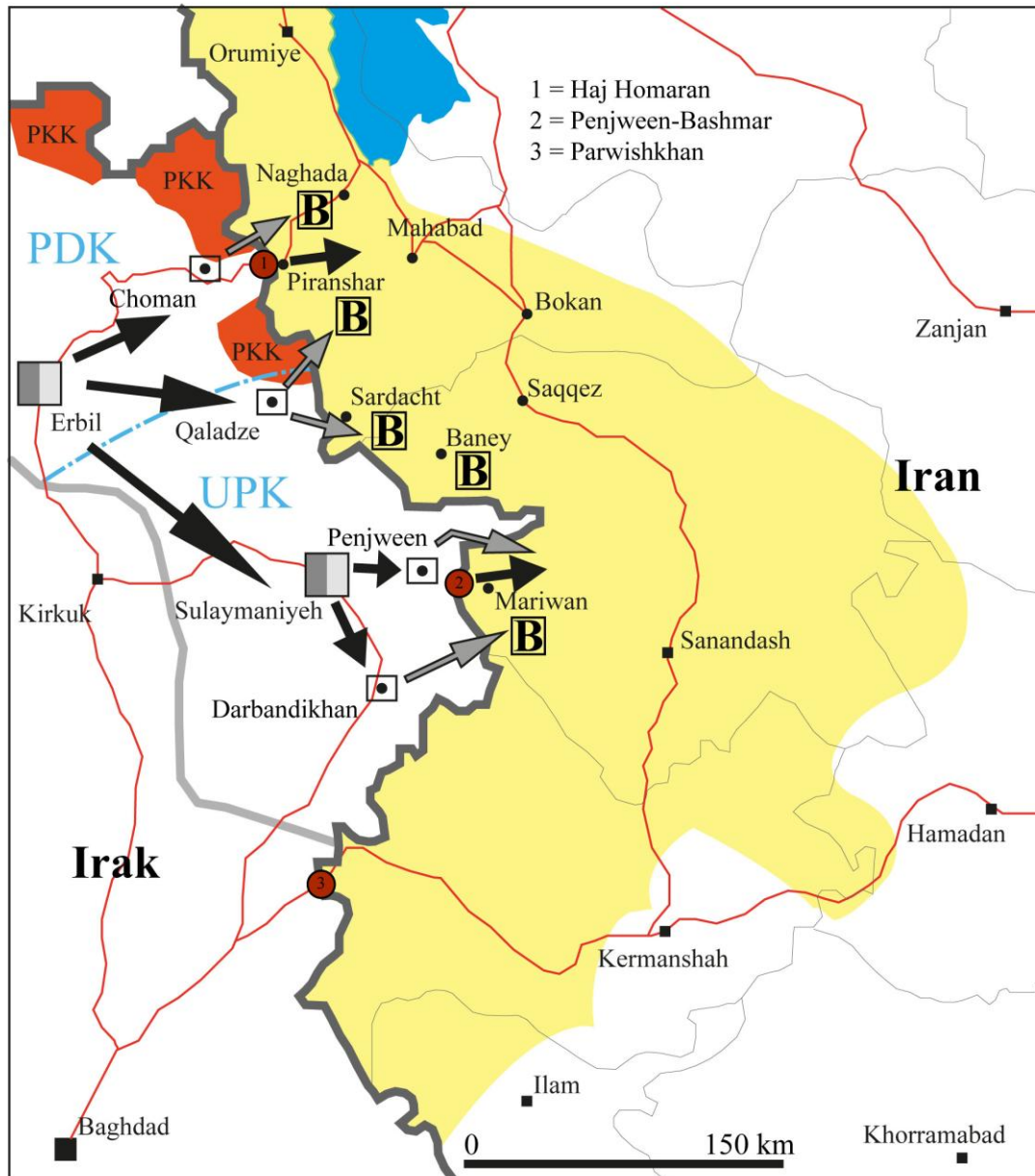
<sup>20</sup> De type autoroute, double-voie ou voie rapide.

<sup>21</sup> Le Kurdistan d'Irak doit importer plus de 80 % des produits consommés sur place.

<sup>22</sup> Le gouvernement régional kurde (KRG) ne bat pas monnaie et ne délivre pas de passeport propre.

<sup>23</sup> Une bande de territoire qui court de la frontière syrienne à celle de l'Iran et qui passe par Mossoul, Kirkouk et Khanakin est, depuis 2005, en attente de rattachement entre, soit Bagdad, soit Erbil. Cette zone riche en pétrole et peuplée d'une mosaïque communautaire complexe demeure la pomme de discorde entre les deux autorités.

Figure n° 5 : Le commerce transfrontalier clandestin entre le Kurdistan d'Irak et l'Iran



- routes principales
- limite administrative
- limite KRG/Irak
- frontière internationale
- ➔ circulation légale des marchandises
- ➔ circulation clandestine des marchandises
- poste frontalier international - KRG
- ville kurde d'importation et de réexportation
- ville intermédiaire de la contrebande (présence d'entrepôts importants)
- B bazar de contrebande
- peuplement kurde en Iran

Sources : enquêtes de terrain 2012, 2013

Réalisation : Cyril Rousset, 2013, Atlas du Kurdistan d'Irak



Ainsi, en quelques années la frontière est redevenue une interface active où les échanges commerciaux transfrontaliers s'adaptent à la normalisation politique. Les compagnies locales d'import-export se multiplient dans les villes proches de la frontière iranienne et les échanges explosent. Et c'est toute la région kurde, entre Turquie et Iran, qui en bénéficie puisqu'une partie des marchandises qui entrent par la Turquie est ensuite acheminée dans les villes kurdes de l'est du Kurdistan irakien d'où elles poursuivront leur route vers l'Iran légalement ou clandestinement<sup>24</sup> (cf. fig. n° 5).

### **2.3- Frontière syro-irakienne :**

Cette frontière est l'exemple typique de la frontière « coloniale », tracée par Sykes-Picot et qui fut conservée en l'état lors des traités de l'après-guerre. Les tensions fortes entre Bagdad et Damas, à partir des années 1960<sup>25</sup>, aboutirent à la rupture des relations diplomatiques en 1982, à la fermeture durable de la frontière<sup>26</sup> ainsi qu'à celle du pipeline qui permettait au pétrole irakien d'être acheminé en Méditerranée via la Syrie (tronçon Kirkouk-Banias). L'antagonisme des deux régimes baathistes est historique, chaque pays servant de refuge aux opposants de l'autre aile du parti Baath au pouvoir dans la capitale voisine. Durant la guerre Iran-Irak, Damas se rapproche de Téhéran. En 1991, la Syrie d'Hafez el-Assad soutient la coalition contre Saddam Hussein.

La situation s'améliore en 1997 lorsque Damas, qui prend note du rapprochement entre Israël et Turquie en 1996, décide de jouer la carte irakienne afin d'éviter l'encerclement et l'isolement (Abou Diab, 2001 : 109). Ce processus se déroule plus sur le plan économique que politique, puisqu'il consiste surtout à un « assouplissement de l'embargo » et une reprise des échanges commerciaux. Dès lors la frontière redevient un lieu de passage actif. Entre 1998 et 2003, l'embargo international sur l'Irak est contourné en grande partie par la Syrie. Durant l'expédition militaire des Etats-Unis en Irak, à partir de 2003, des milliers de combattants syriens et étrangers se rendent en Irak par cette frontière. Les relations économiques entre les deux pays s'intensifièrent lorsque des centaines de milliers de réfugiés irakiens, fuyant les combats et l'insécurité dans la capitale irakienne, s'installèrent à Damas et ses banlieues à partir de 2006. Les va-et-vient étaient alors quotidiens entre les deux pays, les Irakiens n'ayant pas besoin de visa pour entrer en Syrie jusqu'en octobre 2007. Les compagnies de transport de marchandises et de passagers se développèrent dans les quartiers damascènes où se concentraient les réfugiés irakiens. De nombreux entrepreneurs avaient déplacé leurs moyens de production à Damas et continuaient à alimenter le marché irakien

---

<sup>24</sup> Voir mes récents travaux sur la question (Roussel, 2014).

<sup>25</sup> Les relations entre Irak et Syrie, pays souvent qualifiés de « frères ennemis » avant 1998, ont toujours été houleuses, avec des périodes de rupture et de rapprochement au gré des rapports géostratégiques dans la région. Lire par exemple, l'article de Khattar Abou Diab (2001) consacré aux relations stratégiques entre les deux pays.

<sup>26</sup> En 1988, « libérée du fardeau de cette guerre [Iran-Irak] de huit années, Bagdad affiche immédiatement sa volonté de reprendre sa place au sein du monde arabe (...). Les premières initiatives du chef de l'Etat irakien sont dirigées contre la Syrie. Il masse d'abord des troupes à la frontière, dans la Jézireh » (Guingamp, 1996 : 309).

(Doraï, 2009). La réouverture de la frontière et la situation conflictuelle en Irak redynamisa la frontière syro-irakienne, les passages s'effectuant alors essentiellement par les postes officiels.

Le conflit syrien a provoqué l'arrêt de ces échanges en 2012. L'armée syrienne s'est ensuite retirée des espaces difficiles à contrôler comme les zones frontalières avec l'Irak qui se situent milieu du désert. Une partie des tribus sunnites, ou plus précisément certaines composantes au sein de ces tribus<sup>27</sup>, ont glissé dans l'opposition au régime de Damas alors que leurs homologues irakiens s'opposent aussi au régime chiite de Bagdad. Il est devenu, dans ces conditions, impossible pour les pouvoirs centraux – aussi bien à Damas qu'à Bagdad – de contrôler ces vastes zones frontalières et désertiques, redevenus des territoires tribaux quasi autonomes qui leur échappent. Ces marges servent, depuis 2012, de zones de passage pour les combattants islamistes irakiens qui viennent renforcer la rébellion syrienne à grande majorité sunnite. Des islamistes radicaux, comme ceux de l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL), nombreux dans la province d'Anbar (la région irakienne frontalière avec la Syrie), disposent d'une multitude de points de passage entre les deux pays<sup>28</sup>, la frontière, qui ne dispose d'aucun système de surveillance particulier, n'étant plus gardée. C'est précisément sur ces territoires qui courent de la frontière syro-turque jusqu'à la frontière syro-irakienne que les djihadistes cherchent à mettre en place un émirat islamique<sup>29</sup>. D'espace de marge dans un État autoritaire, ces zones frontalières sont devenues de nouvelles centralités de la rébellion syrienne<sup>30</sup> et de l'opposition irakienne arabe sunnite.

### 3. Nouvelles reconfigurations territoriales aux frontières du Moyen-Orient

Présence ou absence d'État, amélioration ou dégradation des relations entre pays voisins, contrôle strict ou relâchement du contrôle de la frontière constituent autant de paramètres qui réorientent les flux transfrontaliers de personnes ou de marchandises et reconfigurent également l'organisation des espaces frontaliers. À chaque bouleversement, des acteurs politiques, économiques et sociaux interagissent différemment, cherchent à se réadapter au nouveau contexte, font leur apparition ou disparaissent. Les conflits syriens et irakiens ont modifié l'ensemble des dynamiques transfrontalières que ces pays entretenaient avec leurs

---

<sup>27</sup> Au sein d'une même tribu, les membres peuvent-être divisés entre pro et anti-régime, les groupes répondant souvent au plus offrant.

<sup>28</sup> Lors d'un entretien en Irak au printemps 2012, un habitant de la ville Baaj m'avait informé que sa ville servait déjà de tête de pont aux combattants islamistes venus du triangle sunnite irakien (Ramadi, Faloudja, Bagdad).

<sup>29</sup> Voir par exemple : <http://www.lefigaro.fr/international/2013/07/23/01003-20130723ARTFIG00456-en-syrie-les-djihadistes-rejettent-la-democratie.php?cmtpage=0>. « Avec ses alliés irakiens, le groupe djihadiste aurait en effet un projet de "califat" à cheval sur l'Irak et la Syrie ». <http://www.france24.com/fr/20130820-kurdistan-irakien-afflux-refugies-syriens-djihadistes-front-al-nosra>

<sup>30</sup> C'est un membre de la tribu Shammar de Syrie (Ahmad Assi Jarba) qui a été, en juillet 2013, nommé à la tête de la coalition nationale des forces de l'opposition et de la révolution.

voisins. Ainsi, conscient de l'aspect éphémère de ces constructions spatiales, car il convient de replacer ces nouveaux processus dans une temporalité en cours à durée inconnue, les frontières du Moyen-Orient s'organisent actuellement selon plusieurs types de configuration.

### **3.1- L'absence de circulation : la barrière militarisée (Israël - Syrie)**

C'est le cas de la frontière – non reconnue internationalement – sur le Golan occupé, mais néanmoins ligne de séparation entre Israël et Syrie. La perception de menaces croissantes venant de Syrie<sup>31</sup> a incité l'État israélien à procéder à la fermeture totale de cette zone à partir de 2011. Certes le Golan n'était pas une zone de passage à proprement parler, mais des étudiants druzes du Golan occupé pouvaient toutefois se rendre en Syrie une fois par an et revenir dans leur village pour la durée de l'été. Certains *shaykh-s*<sup>32</sup> druzes, munis d'une autorisation exceptionnelle, parvenaient à rendre visite à leurs homologues qui vivent de l'autre côté. Ces échanges, même faibles, constituaient l'unique lien entre les familles druzes qui vivent séparées depuis 1967.

L'aménagement sécuritaire de la frontière fut réalisé en quelques mois en cours du printemps 2013 (cf. fig. n° 6). Il se compose d'une double rangée de barrières métalliques électrifiées qui encadre un chemin de patrouille parcouru régulièrement par des troupes au sol en véhicules blindés. Ce type d'aménagement, qui se rapproche du système de bouclage des territoires palestiniens, système sécuritaire unique dans la région pour le moment car spécifique à la perception que peut avoir Israël de ses voisins, nécessite la présence à la frontière d'un pouvoir fort, aux moyens militaires importants et qui dispose de ressources financières conséquentes (la longueur de la frontière est donc un critère primordial<sup>33</sup>) permettant l'édification d'infrastructures coûteuses. Quand un pays voisin apparaît menaçant ou trop affaibli pour assurer le contrôle de ses frontières, laissant place à des acteurs nouveaux (groupes armés par exemple) perçus eux aussi comme dangereux, un État peut être amené à effectuer des choix pour préserver sa stabilité et sa sécurité. C'est ce qu'illustre aussi le cas suivant.

---

<sup>31</sup> Il s'est agi en réalité de l'incursion de réfugiés palestiniens depuis la Syrie par le Golan en 2011.

<sup>32</sup> Dignitaires religieux.

<sup>33</sup> C'est pourquoi les frontières d'Israël aussi bien avec les territoires palestiniens qu'avec la Syrie sont plus facilement aménageables.

Figure n° 6 : La frontière entre Israël et Syrie sur le Golan occupé



*Cliché : Cyril Roussel, mai 2013*

### **3.2- Une circulation sélective : le contrôle unilatéral**

Parmi les nombreuses conséquences du conflit syrien sur les pays limitrophes, la quasi-totalité des voisins de la Syrie ont renforcé leur contrôle aux frontières, qu'ils soient neutres ou partie prenante au conflit. C'est le cas de la Turquie, ouvertement hostile au régime de Damas ; de la Jordanie, neutre au début du conflit et maintenant engagée discrètement dans le soutien aux rebelles syriens de l'ASL ; de l'entité kurde autonome d'Irak - KRG<sup>34</sup> - qui, quant à elle, tente de jouer un rôle en Syrie à travers la carte kurde. Ce renforcement est lié aux retraits des autorités syriennes de leurs marges frontalières, dans les secteurs contigus à la Turquie, à la Jordanie en partie et à l'Irak. Fin 2013, seule une partie de la frontière syrienne avec le Liban demeurait assez bien contrôlée par Damas<sup>35</sup> qui bénéficie du soutien, côté libanais, de son allié le Hezbollah. Ce contrôle accru de la frontière par les États voisins est destiné à juguler

<sup>34</sup> Région autonome kurde (kurdish regional gouvernement).

<sup>35</sup> Et ce au prix de terribles batailles comme à Qusseir.

les flux de réfugiés et à empêcher l'entrée d'individus et de groupes qui pourraient menacer leur sécurité interne.

Ce mode de contrôle frontalier que nous qualifierons d'unilatéral a des conséquences sur l'organisation des flux transfrontaliers. Le soutien à la rébellion syrienne (depuis la Turquie, la Jordanie) implique la circulation d'hommes, d'argent et de matériel militaire à destination du front. Ces pays accueillent des camps d'entraînement militaire pour les rebelles syriens, mais aussi les centres de soutien logistique de la rébellion (centres de commandement militaire, de collecte de fonds). Dans le sens de circulation inverse, Turquie, Jordanie et KRG limitent l'afflux de réfugiés en fermant pour une période donnée leurs frontières par un dispositif militaire aux mailles serrées tout le long de leur frontière respective. Cette pratique, rarement revendiquée officiellement, permet de contenir la forte pression qu'exerce la Syrie sur ses voisins en utilisant les réfugiés comme une arme de déstabilisation : la présence de centaines de milliers de Syriens, dans les États limitrophes, constitue en effet une charge financière extrêmement lourde et un élément réel de déstabilisation<sup>36</sup>.

Le contrôle de la frontière a ainsi permis à la Jordanie de sélectionner les candidats à l'asile : les Syriens d'origine palestinienne n'ont par exemple pas été autorisés à entrer dans le royaume<sup>37</sup>. Depuis le printemps 2013, la frontière jordanienne est fermée à tous les réfugiés<sup>38</sup> entre le Golan occupé par Israël et la limite de la province druze de Soueïda.

Préoccupé par l'arrivée de réfugiés syriens, l'Irak a fermé au mois d'août 2013 sa frontière avec la Syrie. Le Kurdistan d'Irak, quant à lui, a autorisé l'entrée des réfugiés pour de très courtes périodes. Depuis septembre 2013, la frontière est hermétiquement fermée.

La Turquie, tout en facilitant le passage des combattants rebelles et des djihadistes vers la Syrie, limite et contrôle dans un même temps le flux des réfugiés syriens qui tentent d'entrer sur son territoire<sup>39</sup>. Mais le mode de contrôle de la frontière turque n'est pas pour autant le même qu'en Jordanie, car le contrôle territorial n'est pas homogène côté syrien : les forces du régime de Bashar el-Assad sont toujours présentes en certains points (Qassab à l'extrême ouest, Qamishli à l'extrême est) ; les groupes rebelles – Front islamique, ASL, EIIL<sup>40</sup>, Jahbat en-Nosra – s'entredéchirent pour la domination territoriale dans le nord de la province d'Alep

---

<sup>36</sup> La pression s'exerce sur le marché du travail, sur le marché locatif et plus généralement sur les infrastructures de santé et d'éducation.

<sup>37</sup> La Jordanie estime que si l'occasion leur en était donnée, les Palestiniens s'établiraient durablement sur son territoire et ne retourneraient plus en Syrie, contrairement aux Syriens réfugiés.

<sup>38</sup> Les nombreux points de passage clandestins entre la province de Deraa et la Jordanie ont tous été fermés par les Jordaniens. Seul un point de passage pour les réfugiés avec la Jordanie subsiste à l'est du Djebel Druze, dans le désert à proximité de la frontière irakienne. C'est par là que continuent à passer les réfugiés syriens qui se rendent en Jordanie. Ils affluent certes en plus petit nombre que durant l'hiver 2012-2013, étant donné les difficultés pour s'y rendre et le coût du voyage.

<sup>39</sup> « La Turquie a commencé à limiter les entrées de réfugiés sur son territoire, n'acceptant plus que les Syriens blessés ou dotés de passeport » (L'Express, article du 25 mai 2013).

<sup>40</sup> État islamique d'Irak et du Levant

et de Raqqa mais aussi pour le contrôle des différents points de passage vitaux pour leur approvisionnement (à Bab el Hawa, à Azaz, à Tell Abyad). Les Kurdes, dont une partie a rejoint les forces YPG, tiennent fermement les secteurs de peuplement kurde (cf. fig. n° 4). Enfin, les autorités turques s'impliquent plus ouvertement que leurs homologues jordaniens dans le conflit syrien en soutenant certains groupes au détriment de ceux qu'elles considèrent comme dangereux pour leurs intérêts. Il en résulte actuellement une frontière turco-syrienne extrêmement morcelée en fonction de l'acteur qui contrôle le côté syrien. Les postes de douane restent ouverts et les frontières perméables aux activistes et aux combattants rebelles et djihadistes afin d'affaiblir le régime syrien (région du Hatay, de Kilis, de Akçacale). Elles se ferment plus volontiers en pleine zone kurde, comme entre Nusaībin (Turquie) et Qamishli (Syrie) où Ankara érige aujourd'hui un mur de séparation pour interdire la contrebande et les infiltrations de clandestins. Car ici, ce sont les forces kurdes proches du PKK qui dominent l'autre côté de sa frontière (cf. fig. n° 4).

Ainsi, ces exemples montrent qu'une situation politique hautement conflictuelle entre deux Etats voisins, n'implique pas toujours le blocage des flux. Bien au contraire, les rivalités favorisent la circulation des combattants à travers des frontières qui de facto deviennent des « lignes chaudes », des zones de tension. A l'inverse, la circulation des réfugiés, dont certains sont indésirables, est ralentie, limitée. Au final, certains acteurs sont autorisés à franchir la frontière alors que d'autres sont tenus à distance.

### **3.3- La circulation légale : l'interface transfrontalière canalisée**

Depuis la fin de l'embargo sur l'Irak (2003), le poste frontière d'Ibrahim Khalil constitue l'unique point de passage officiel pour les hommes et les marchandises entre Turquie et Irak. Pourtant, ce poste se situe au cœur du « grand » Kurdistan (l'espace peuplé par les Kurdes divisé entre Iran-Syrie-Turquie-Irak) : il permet le lien d'abord entre les Kurdes de Turquie (près de 15 millions) et d'Irak (environ 5 millions) ; il permet aussi et surtout au KRG de s'approvisionner auprès de la Turquie, son principal fournisseur, en produits manufacturés de toutes sortes (biens de consommation – habillement, électroménager, cosmétique, etc. –, matériaux de construction, alimentation). Les échanges commerciaux sont donc importants. Environ 2000 camions transitent par ce poste quotidiennement. L'interdépendance économique entre les deux pays est forte : plus de 600 des 1500 entreprises étrangères implantées au KRG sont turques<sup>41</sup>. Après avoir transité par le Kurdistan irakien, une partie des biens poursuivent leur route vers le reste de l'Irak ou encore vers l'Iran. De nombreux accords économiques ont permis de réduire les taxes à cette frontière afin de faciliter les échanges légaux : contrairement à sa frontière iranienne, le KRG a réussi à légaliser et fluidifier ses échanges avec la Turquie alors que la quasi-totalité du commerce de

---

<sup>41</sup> 614 compagnies turques sur les 1458 compagnies étrangères enregistrées au KRG, soit un taux de 42 %, selon la Fédération du Kurdistan des Chambres du commerce et de l'industrie (2012).

marchandises s'effectuait encore par contrebande avant 2003, lorsque l'Irak était sous embargo<sup>42</sup>.

Sur une dyade<sup>43</sup> de près de 350 km d'ouest en est, la totalité des échanges entre Turquie et Irak transite donc par un seul point<sup>44</sup>. La frontière turco-irakienne est un exemple typique d'une interface de type « synaptique ». En effet, elle « correspond à un fort degré d'échanges entre les populations frontalières ». « Les échanges sont canalisés en un point précis, habilité par les Etats respectifs (...) pour le transit des individus, des marchandises et des véhicules (les flux du commerce international se juxtaposent ici aux échanges locaux) » (Cuisinier-Raynal, 2001 : 218). Depuis 2003, l'espace frontalier a été totalement transformé à l'endroit où se situe le poste de douane. Les hommes d'affaires kurdes ou étrangers ont installé leurs entrepôts et leurs bureaux à Zakho, ville à cinq kilomètres du poste frontalier. Près de 3/4 des 1400 compagnies (locales et étrangères<sup>45</sup>) enregistrées à la Chambre du commerce et de l'industrie de la province de Dohuk – dont Zakho fait partie – sont des compagnies commerciales d'import-export ou de transport. Et une grande majorité est installée à Zakho entre la frontière et le centre-ville. La croissance de la population urbaine de la ville de Zakho est la plus importante de toute la région autonome juste derrière Erbil, capitale du KRG : près de 6 % par an sur la période 2008-2012. Les projets de développement immobilier fleurissent et le commerce transfrontalier dynamise l'ensemble des petits commerçants de la ville qui font de l'import-export avec la Turquie. L'activité commerciale s'étend jusqu'à Dohuk, troisième ville du KRG, à 60 km au sud et se poursuit jusqu'à Erbil. Cette dynamique économique depuis la frontière jusqu'à Erbil constitue un axe majeur de l'organisation territoriale actuelle du Kurdistan irakien.

### **3.4- Les circulations clandestines : les capillarités transfrontalières**

La plupart des frontières tracées dans des zones difficiles d'accès – déserts, montagnes – sont des lieux de contrebande et de passages clandestins majeurs. Un contexte de conflit favorise la circulation comme nous l'avons mentionné. Entre l'Iran et le Kurdistan d'Irak, les échanges sont nombreux et une grande partie ne transite pas par les frontières officielles (Roussel, 2013b). Ainsi, tout un dispositif bien organisé permet d'acheminer hommes et marchandises d'un côté à l'autre de la frontière. Les contrebandiers sont des marchands kurdes irakiens qui cherchent à faire passer leur marchandise en Iran, là où ils pourront la revendre plusieurs fois le prix d'achat. Les produits utilisent des routes bien identifiées car le commerçant a besoin du passeur qui, lui seul, connaît les failles dans le système de contrôle de la frontière ou bien

---

<sup>42</sup> Des activités de contrebande persistent encore dans les montagnes à l'Est du poste frontière d'Ibrahim Khalil, indiquant que plusieurs dynamiques d'échanges commerciaux coexistent sur une même dyade. C'est aussi le cas à la frontière entre le KRG et l'Iran, exemple que nous analysons plus loin. Cependant, les activités légales sont devenues largement dominantes de nos jours sur la frontière Turquie-KRG contrairement à la frontière orientale du Kurdistan d'Irak.

<sup>43</sup> Segment frontalier qui sépare deux pays.

<sup>44</sup> Le poste frontière d'Ibrahim Khalil a été construit à l'extrême ouest de la dyade, près du « bec de canard » syrien. Plus à l'est, les montagnes deviennent plus difficiles à franchir et constituent le fief de la guérilla du PKK.

<sup>45</sup> 90 % des compagnies étrangères sont turques dans cette province frontalière de la Turquie.

connaît les gardes-frontières corruptibles. Les passeurs sont toujours bien organisés : ils louent leurs chevaux ou leurs mulets pour transporter les marchandises de l'autre côté de la frontière en fonction du différentiel économique. L'alcool, les cigarettes, le matériel électronique se vendent bien en Iran. L'essence, le miel, la drogue circulent dans le sens inverse. Les routes clandestines utilisent des dizaines d'itinéraires différents mais se concentrent sur cinq secteurs principaux qui correspondent aux débouchés vers les villes iraniennes qui possèdent un bazar de la contrebande (cf. fig. n° 5).

Venus d'Iran en direction du Kurdistan d'Irak, réfugiés politiques, étudiants et combattants de partis politiques kurdes opposants de la République islamiste d'Iran (Komala<sup>46</sup>, PDKI<sup>47</sup>, PJAK<sup>48</sup>) fuient tous un État qu'ils considèrent comme « oppresseur » pour se rendre illégalement, à l'aide de passeurs, dans la région autonome kurde. Les points d'entrée clandestins au Kurdistan d'Irak sont nombreux. Leur utilisation respective répond à une logique de surveillance : présence ou non de militaires ; corruption possible des gardes-frontières. Le passage coûte parfois cher, car le prix varie en fonction de la difficulté de l'itinéraire emprunté : généralement plusieurs centaines de dollars par personne, le risque étant grand de se faire emprisonner ou même abattre par les gardes-frontières iraniens. Il faut cependant noter qu'en général, plus le passage est physiquement difficile, plus les chances de succès sont assurées<sup>49</sup>. Une fois arrivée au Kurdistan d'Irak, les étudiants pourront s'inscrire dans une université à Erbil au Sulaymaniyeh et ainsi échapper aux longues années de service militaire. Pour les membres des partis politiques kurdes iraniens, la lutte contre Téhéran se poursuivra en exil, parfois à seulement quelques dizaines de kilomètres de la frontière, depuis des structures de types « camps » où militaires peshmergas et civils cohabitent. Chaque structure partisane possède ses camps.

Les circulations de réfugiés entre la Syrie et ses voisins relèvent également des flux clandestins : rares ont été les réfugiés syriens à passer par un poste officiel, sinon au début du conflit. La plupart des réfugiés franchissent la frontière par des passages illégaux afin d'échapper aux gardes-frontières qui risqueraient de les refouler ou de les racketter. Trois ans après le début de la guerre, des segments entiers de la frontière échappent au contrôle du régime de Damas : les réfugiés s'y engouffrent pour rejoindre la Turquie, le Liban, la Jordanie ou l'Irak. Certains de ces passages se pérennisent et deviennent parfois de véritables « postes » frontaliers illégaux<sup>50</sup> ; d'autres sont utilisés un temps, puis abandonnés. Parfois des

---

<sup>46</sup> Parti révolutionnaire créé en 1969 à Téhéran proche de l'idéologie maoïste à sa création. Son programme marxiste lui permit d'être à l'origine de la création du Parti Communiste d'Iran en 1983.

<sup>47</sup> Le Parti Démocratique du Kurdistan Iranien est un parti laïc et socio-démocrate mais surtout d'opposition à la République islamique. Créé en 1945 à Mahabad avant le PDK d'Irak, il est membre de l'Internationale Socialiste. La popularité d'Abdoul Rahman Ghassemlou (assassiné en juillet 1989 à Vienne) contribua à sa renommée sur la scène médiatique internationale.

<sup>48</sup> Le *Partiya Jiyana Azad a Kurdistanê* – Parti pour une vie libre au Kurdistan est le parti frère du PKK au Kurdistan Est (d'Iran).

<sup>49</sup> Les activistes recherchés par les autorités iraniennes ne peuvent risquer de passer trop près des postes de surveillance. Ainsi, des passeurs les conduisent à travers les montagnes par des sentiers souvent longs mais sécurisés.

<sup>50</sup> Il existe par exemple entre la Syrie et la Jordanie, trois importants points de passage illégaux par où la plupart des réfugiés a transité jusqu'au printemps 2013. Côté syrien, la zone était sous l'autorité de l'ASL et les militaires jordaniens assuraient le



réfugiés sont obligés de franchir clandestinement plusieurs frontières étatiques pour fuir vers un pays pourtant voisin. C'est le cas des Kurdes syriens qui habitent à l'Ouest d'Alep dans la région d'Afrin. Encerclés par les combattants du Jabhat en-Nosra, certains réfugiés se sont rendus dans le Kurdistan d'Irak en passant par la Turquie avant d'entrer à nouveau en Syrie à l'autre extrémité du pays, pour ensuite ressortir en direction de l'Irak. Entre Syrie et Irak enfin, les passages s'effectuent par des zones où coexiste une grande variété de pistes à travers des étendues désertiques. Ainsi, échapper au contrôle ou profiter de l'absence de contrôle génère des circulations clandestines qui dessinent des itinéraires multiples et complexes car en mouvement permanent.

### **Conclusion :**

Au Moyen-Orient, le développement des espaces frontaliers et les processus d'intensification des échanges économiques et socio-culturels entre États voisins (intégration régionale) sont soumis à la politique changeante des États, aux divers niveaux d'intégration des groupes et des communautés qui vivent sur les frontières ainsi qu'aux enjeux géopolitiques régionaux. Alors que les espaces frontaliers sont des zones de production de richesses dans de nombreux endroits du monde, les processus de développement économique, quand ils existent - si l'espace frontalier n'est pas considéré comme une zone militaire sécurisée -, sont ici toujours remis en question par les conflits répétitifs. Le retour des tensions entre États, la reprise de conflits anciens (arabo-israélien ; problème kurde) sont autant d'évènements qui peuvent obliger à reconsidérer tout processus d'intégration économique, aussi fort soit-il. L'exemple entre la Turquie et la Syrie l'a bien montré.

À l'opposé, dans le cas où la ligne-frontière perd sa fonctionnalité militaire, c'est-à-dire que sa fonction de coupure laisse le pas aux échanges, c'est la région frontalière dans son intégralité qui, au niveau économique et socio-spatial, se reconfigure. Lorsque des liens transfrontaliers forts et anciens sont doublés par une volonté politique de renforcer la fluidité des échanges à la frontière (accords de libre-échange entre pays voisins ; politiques de collaboration transfrontalière), les mutations spatiales qui en résultent peuvent être rapides et spectaculaires<sup>51</sup>.

En pleine période de conflit, l'existence de frontières dangereuses à franchir (comme entre l'Irak et l'Iran), ou bien de frontières difficilement franchissables (comme celle entre la Syrie et la Jordanie), voire de frontières infranchissables (comme entre la Syrie et Israël), morcellent les espaces, créent de la discontinuité en entravant les mobilités. Pourtant, elle n'empêche pas les liens de se maintenir de part et d'autre, créant des formes d'espaces relationnels complexes : passages clandestins, contournement de la frontière par un autre pays

---

contrôle de l'autre côté de la rivière Yarmouk en Jordanie. La situation est relativement similaire entre le Kurdistan de Syrie et celui d'Irak. Ces points de passage, au départ clandestins, deviennent avec le temps de véritables *hubs*, progressivement aménagés pour faciliter le transit et l'enregistrement des personnes.

<sup>51</sup> Comme ce fut le cas entre la Turquie et la Syrie jusqu'en 2011 ; ce processus s'observe actuellement entre l'Iran et l'Irak ; la Turquie et l'Irak.

par exemple, va-et-vient de réfugiés, d'activistes ou de combattants. La reconfiguration d'espaces transfrontaliers en lien avec les différents contextes politiques et les différentes dynamiques économiques aux frontières donnent naissance à des constructions socio-spatiales originales : des espaces de circulation retrouvée (comme entre Syrie et Irak en pleine période de crise des États) ; des espaces de l'économie transfrontalière - légale ou illégale (comme chez les Kurdes entre Turquie, Irak et Iran) ; des espaces de l'attente ou du refuge (comme pour des réfugiés syriens ou iraniens) et des espaces disjoints (comme entre Syrie et Israël).

#### Bibliographie :

ABABSA M., 2004 : « Idéologies et territoires dans un front pionnier : Raqqa et le projet de l'Euphrate en Jazira syrienne », thèse de doctorat, sous la direction de P. Signoles, Université de Tours, 561 p.

ABOU DIAB K., 2001 : « Syrie-Irak. Une nouvelle donne géopolitique ? », in : *La Syrie de Bachar*, Les cahiers de l'Orient, hors-série, p. 107-112.

BOCCO R., 1990 : « La sédentarisation des pasteurs nomades : les experts internationaux face à la question bédouine dans le Moyen-Orient arabe (1950-1970) », in : *Sociétés pastorales et développement*, Cahiers des Sciences Humaines, vol. 26, n° 1-2, p. 97-117.

CHAGNOLLAUD J.P. & SOUIAH S.A., 2004 : *Les frontières au Moyen-Orient*. L'Harmattan, Coll° « Comprendre le Moyen-Orient », Paris, 232 p.

CUISINIER-RAYNAL A., 2001 : « La frontière au Pérou entre fronts et synapses », *L'Espace géographique*, n° 3, p. 213-229.

DELAISTRE A.-F., LAFRANCE C. & ROUSSEL C., 2013 : « La frontière turco-syrienne dans la province d'Alep : l'ouverture vers un nouvel espace de circulation », in : *Alep et la Syrie du Nord*, sous la direction de Boissière T., David J.-C. et Barout J., Presse de l'IFPO.

DORAÏ M. K. (2009) – « L'exil irakien à Damas. Modes d'insertion urbaine et reconfiguration des réseaux migratoires », *EchoGéo*, n° 8, <http://echogeo.revues.org/index10976.html>, 4 avril 2009.

GEORGEON F., 1991 : « De Mossoul à Kirkouk. La Turquie et la question du Kurdistan irakien », *Maghreb-Machrek*, n° 132, p. 38-49.

GUINGAMP P., 1996 : *Hafez el Assad et le parti Baath en Syrie*. L'Harmattan, Coll° « Comprendre le Moyen-Orient », Paris, 401 p.

HOURLANI A., 1946: *Syria and Lebanon : a political essay*. Oxford University Press, London, 402 p.

ILKIN S., 1993 : « Les relations financières, commerciales et économiques de la Turquie avec les pays arabes », in : Picard E., *La nouvelle dynamique au Moyen-Orient. Les relations entre*

*l'Orient Arabe et la Turquie*. L'Harmattan, Coll. Comprendre le Moyen-Orient, Paris, p. 78-96.

ROUSSEL C., 2014 : « Le Kurdistan d'Irak, un espace de redéploiement des circuits commerciaux entre Turquie et Iran », *Cahiers d'Emam*, n° 1/2014.

ROUSSEL C., 2013a : « De la rivalité à l'unité plurielle », in : *Les Kurdes, un peuple sans Etat*, Qantara, n° 88, Institut du monde arabe, p. 58-60.

ROUSSEL C., 2013b : « Circulations à la frontière entre Kurdes d'Irak et Kurdes d'Iran. Clandestinité économique et politique au Moyen-Orient », *EchoGéo* [En ligne], 25 | 2013, mis en ligne le 10 octobre 2013. URL : <http://echogeo.revues.org/13550> ; DOI : 10.4000/echogeo.13550

ROUSSEL C., 2011 : *Les Druzes de Syrie. Territoire et mobilité*. Presses de l'Ifpo, Beyrouth, 263 p. Edition en ligne : <http://ifpo.revues.org/1860>

SCHENKER D., 2009 : « La Syrie et la Turquie : un rapprochement inévitable », article publié le 15 décembre 2009, <http://www.jcpa-lecape.org/ViewArticle.aspx?ArticleId=249>.